



# Rapport d'activité

2021





## Index

|  |           |
|--|-----------|
| <b>I. Avant-propos</b>                                 | <b>5</b>  |
| <hr/>  |           |
| <b>II. Organisation du<br/>Fonds culturel national</b> | <b>6</b>  |
| <hr/>  |           |
| II.1. Le comité directeur                              | 6         |
| II.2. La commission interministérielle                 | 7         |
| II.3. Les jurys et les comités de sélection            | 8         |
| <br>   |           |
| <b>III. Missions du Fonds culturel national</b>        | <b>10</b> |
| <hr/>  |           |
| III.1. Les aides et les subventions                    | 10        |
| III.2. Les bourses et les résidences d'artistes        | 17        |
| III.3. Le mécénat                                      | 23        |
| <br>   |           |
| <b>IV. Extrait du compte d'exploitation</b>            | <b>27</b> |
| <hr/>  |           |
| IV.1. Les produits                                     | 27        |
| IV.2. Les charges                                      | 27        |
| IV.3. Les résultats annuels                            | 27        |
| <br>   |           |
| <b>V. Bilan et perspectives</b>                        | <b>28</b> |
| <hr/>  |           |



## I. Avant-propos

L'année 2021, comme l'année 2020, a été marquée par les répercussions administratives et organisationnelles – les reports et les annulations – suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19. Touché profondément par les mesures sanitaires exceptionnelles et les fermetures des lieux publics, le secteur culturel a réussi à adopter les mesures nécessaires et à rouvrir progressivement ses lieux au public. De nombreux bénéficiaires d'aides ponctuelles ainsi que certains lauréats de bourses et résidences ont été concernés. En avril 2020, le comité directeur du Fonds culturel national a décidé que tous les lauréats de bourses et résidences ainsi que les bénéficiaires de subventions ou garanties de bonne fin, dont les projets sont concernés par la crise sanitaire, disposeraient d'un délai de 24 mois après la déclaration de l'état de crise au Luxembourg pour réaliser leur projet tout en bénéficiant de l'aide financière accordée. En raison d'une pénurie de papier liée à la crise, le comité directeur a décidé de plafonner l'aide à l'édition auprès des éditeurs luxembourgeois à 4.000 EUR (au lieu de 3.500 EUR) par ouvrage à partir de janvier 2022 afin de soutenir les maisons d'édition qui doivent couvrir des frais d'impression élevés.

En outre, les intempéries des 14 et 15 juillet 2021 ont frappé le pays. De nombreux artistes et créatifs sont devenus victimes des inondations : l'eau et la boue ont endommagé non seulement les lieux de travail, mais également de nombreuses œuvres stockées dans des ateliers ou dépôts. Afin d'encourager les artistes à reprendre leur travail créatif, l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte en collaboration avec le Fonds culturel national a proposé des bourses d'encouragement aux artistes sinistrés suite aux inondations afin de restaurer ou de réparer des œuvres, de remplacer l'équipement endommagé, de financer la création de nouvelles œuvres, etc.

En ces moments difficiles, la première vocation du Fonds culturel national – le mécénat culturel – est plus que jamais une forme de soutien indispensable. Les donateurs privés, par le biais de dons en espèces ou de dons en nature, contribuent constamment à l'enrichissement du patrimoine culturel luxembourgeois et de la création artistique. Ainsi, depuis 2015, figurant parmi les organismes autorisés à recevoir des dons fiscalement déductibles, le Fonds culturel national a

accepté 110 demandes d'agrément d'associations qui souhaitent profiter des dons en espèces pour financer des activités culturelles. De même, 21 demandes de renouvellement d'agrément ont été acceptées. En 2021, 16 donations en nature (objets d'art, mobilier, livres, objets de collection ou des documents qui sont d'une haute valeur culturelle, artistique ou historique) ont été faites au profit des Archives nationales de Luxembourg, de la Bibliothèque nationale du Luxembourg, du Centre Mosellan d'Ehnen, de la Commune de Wormeldange, du Kierchefong pour la Fabrique d'Église de Wormeldange, du MUDAM – Musée d'Art Contemporain du Luxembourg, du Musée national d'art et d'histoire, du Musée national de la Résistance et des 2 Musées de la Ville de Luxembourg.

L'exposition universelle à Dubaï, reportée également d'un an en raison de la crise sanitaire, a été ouverte en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021. Le secteur culturel national, représenté par le collectif d'artistes, composé de Julie Conrad, Adolf El Assal, Guy Helminger, Karolina Markiewicz, Simone Mousset, Patrick Muller, Pascal Piron et Renelde Pierlot, a développé six projets en vue de l'exposition « Mir wëlle bleiwen, wat mir ginn » qui a eu lieu du 15 janvier au 28 janvier 2022 au Pavillon luxembourgeois à Dubaï. En concordance avec le thème proposé pour l'Expo 2020 Dubaï « Connecting minds, Creating the future », l'exposition artistique suit l'idée d'une mise en relation des esprits artistiques, pour arriver à la réalisation de projets collectifs artistiques et culturels. L'anthologie poétique « Mir wëlle bleiwen, wat mir ginn » de Guy Helminger en collaboration avec Julie Conrad, Karolina Markiewicz et Pascal Piron permet de présenter un extrait de la littérature luxembourgeoise au public mondial. « Artefacts » – l'installation interactive sous forme d'une nuée d'objets en argile de Julie Conrad en collaboration avec Patrick Muller – relie les esprits en pratiquant un langage universel. Le court-métrage « Full Memory » de Adolf El Assal montre la vie d'un jeune Syrien qui mène une vie normale en Europe, mais doit faire face à une réalité sombre par rapport à son passé. À travers des sculptures audiovisuelles, « Gestalten », projet de Patrick Muller en collaboration avec Guy Helminger, brouille l'idée d'intérieur et d'extérieur, remet en question l'idée de frontières et d'identités nationales. Simone Mousset et Renelde Pierlot, en collaboration avec différents

artistes qui habitent sur la route entre Luxembourg et Dubaï, explorent les thématiques de l'invisibilité, du silence, du vide et de l'absence à travers différentes formes d'art avec leur projet « How To Host A Ghost ». Le film mêlant documentaire et fiction « Spectrum Cinqfontaines » de Karolina Markiewicz et Pascal Piron, en collaboration avec Adolf El Assal et Patrick Muller, touche à l'histoire répétitive, presque perpétuelle, celle des migrations, des minorités.

En 2021, le Fonds culturel national se défait pour la première fois dans son histoire d'une partie de ses attributions. Depuis juillet 2021, Kultur|LX - Arts Council Luxembourg, créé en juillet 2020 afin de soutenir et d'accompagner la culture et la création luxembourgeoises, a repris une partie des activités du Fonds culturel national : l'encouragement à la mobilité, le soutien à la diffusion internationale et les résidences d'artistes à l'étranger. Comme prévu dans le « Kulturentwécklungsplang 2018-2028 », ce transfert d'activités contribue à réunir sous un même toit différentes initiatives. Dans cette première phase de transition, Kultur|LX de même que le Fonds culturel national ont été à la disposition des artistes pour les aider au mieux dans leurs démarches.



## II. Organisation du Fonds culturel national

Le Fonds culturel national est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture et régi par la loi modifiée du 4 mars 1982, publiée au Mémorial A n° 12 du 12 mars 1982.

### II.1. Le comité directeur

Le Fonds culturel national est administré par un comité directeur composé de Jo Kox, président, de Danielle Igniti, secrétaire (en remplacement de Danièle Kohn-Stoffels depuis le 11 février 2019), et de Fabien Simon (en remplacement de Raymond Bausch depuis le 16 mars 2021), membre. Les mandats d'une durée de trois ans ont été reconduits à partir du 6 novembre 2018, publié au Mémorial B n°2564 du 19 septembre 2018, et renouvelés à partir du 6 novembre 2021, publié au Mémorial B n°4435 du 17 novembre 2021.

Pendant l'année 2021, le comité directeur du Fonds culturel national a été convoqué à onze réunions ; s'y ajoutent les entrevues et entretiens que les membres du comité directeur ont eus avec des particuliers ou des délégués de groupements, d'associations et des services ou administrations publiques, ainsi que les manifestations auxquelles le comité directeur était représenté.

Le secrétariat administratif est assuré par Jil Spaus depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019. Afin d'assurer le secrétariat administratif pendant le congé de maternité de Jil Spaus, le Fonds culturel a embauché Delphine Patz pendant la période du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 31 décembre 2021.

### II.2. La commission interministérielle

Prévue à l'article 11 de la loi de 1982, la commission interministérielle se réunit pour délibérer et accepter les dons en nature. À la suite de cette procédure, le Fonds culturel national émet aux donateurs des certificats de déductibilité fiscale pour l'année d'imposition en cours.

Par arrêté ministériel du 10 septembre 2019, sont nommés membres de la commission interministérielle pour une durée de quatre ans Monique Adams (Administration des contributions directes), Marc Brandenburger (Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA), Anne Greiveldinger (Ministère d'État) et Claudine Hemmer (ministère de la Culture). La commission interministérielle s'est réunie trois fois au cours de l'année 2021.

De gauche à droite : Fabien Simon (membre), Danielle Igniti (secrétaire), Jo Kox (président). Photo © Sven Becker.



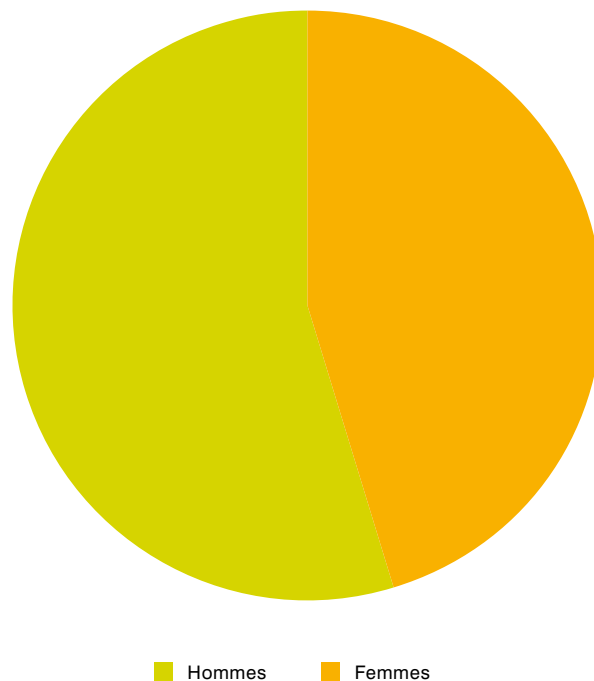
## II.3. Les jurys et les comités de sélection

Un jury ou un comité de sélection est un ensemble d'experts réunis en commission pour évaluer les dossiers de candidatures dans le cadre du programme des bourses ou résidences d'artistes proposées par le Fonds culturel national. Les membres doivent avoir une connaissance de la pratique artistique pour laquelle ils ont été choisis. On différencie entre le comité de sélection et le jury, selon le pouvoir décisif des membres de ces organes.

Les membres sont nommés par le comité directeur pour une durée maximale de trois années consécutives, renouvelable une seule fois pour une durée de deux ans. À noter que les membres doivent adhérer à un code de déontologie élaboré par le Fonds culturel national qui encadrera le processus d'évaluation. Ce code doit être suivi de façon rigoureuse, permettant ainsi de veiller à ce que les principes de compétences, d'impartialité, d'intégrité, de loyauté et de respect soient honorés.

Afin d'évaluer les dossiers de candidatures et de déterminer les lauréats des bourses et résidences 2021, le Fonds culturel national a invité 53 experts à siéger dans un de ces jurys.

Conformément au plan d'action national de l'égalité entre femmes et hommes, le comité directeur s'efforce d'obtenir et de promouvoir un partage équilibré entre les deux sexes dans ses jurys d'experts. En 2021, 24 femmes et 29 hommes ont fait partie des 14 jurys et comités de sélection.



### Les jurys des bourses en 2021 :

#### **Bourse Kappkino. Bourse d'aide à l'écriture d'une pièce audio (Hörspiel).**

- Jhang Bermes, chanteur et interprète
- Tanja Frank, Openscreen a.s.b.l
- Anne Legill, Les Théâtres de la Ville de Luxembourg

#### **Bourse Focuna. Bourse d'aide de développement de carrière pour artistes/groupes rock/pop/électro.**

- Paul Bradshaw, Rockhal
- Marc Scheer, Kulturfabrik
- Giovanni Trono, music:LX
- Vicky Zeimetz, Atelier

#### **Bourse Focuna. Bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents.**

- Simone Beck, historienne de théâtre
- Carole Lorang, Escher Theater
- Sally Merres, boursière 2020



**Bourse Francis-André. Bourse de production pour artistes ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels.**

- Martine Feipel, artiste
- Stéphane Ghislain Roussel, metteur en scène
- Michel Reis, compositeur
- André Schoup, mécène
- Francis Schoup, mécène

**Bourse Focuna. Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire de jeunesse.**

- Jérôme Jaminet, enseignant et critique littéraire
- Angela Nies, enseignante en littérature
- Sébastian Thiltges, chercheur en littérature
- Fabienne Weber, enseignante en littérature

**Bourse Focuna. Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire pour enfants.**

- Anne-Marie Antony, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse – Script
- Nicole Sahl, Centre national de littérature
- Romain Sahr, Université du Luxembourg
- Aimée Schultz, Bibliothèque nationale du Luxembourg

**Bourse Bert Theis. Bourse de production pour artistes dans le domaine des arts visuels.**

- Enrico Lunghi, historien de l'art
- Filip Markiewicz, boursier 2020
- Mariette Schiltz, artiste
- Stilbé Schroeder, Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain

**Les jurys et comités de sélection des résidences d'auteurs et d'artistes en 2021 :**

---

**Bourse Bicherfrënn. Résidence d'auteur à Berlin (D).**

- Claude D. Conter, Bibliothèque nationale du Luxembourg
- Jeanne E. Glesener, Université du Luxembourg
- Frank Hansen, Lëtzebuerger Bicherfrënn
- Ludivine Jehin, Centre national de littérature
- Christiane Krier, Lëtzebuerger Bicherfrënn

**Bourse Focuna. Résidence chorégraphique de création à Berlin (D).**

- Ainhoa Achutegui, Neimënster
- Mathis Junet, TROIS C-L - Centre de Création Chorégraphique Luxembourgeois
- Tania Soubry, résidente 2020
- Joëlle Trauffler, Les Théâtres de la Ville de Luxembourg

**Bourse Focuna. Résidence chorégraphique de finition à Annonay (F).**

- Bernard Baumgarten, TROIS C-L - Centre de Création Chorégraphique Luxembourgeois
- Jérôme Konen, Kinneksbond Mamer
- Tom Burns-Leick, Les Théâtres de la Ville de Luxembourg

**Résidence de recherche et de création à la Cité Internationale des arts à Paris (F).**

- Vincent Gonzalvez, Cité internationale des arts
- Jeff Weber, résident 2020
- Florence Martin, United Instruments of Lucilin
- Christian Mosar, directeur de frEsch a.s.b.l.
- François Tiger, Cité internationale des arts

**Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens au Künstlerhaus Bethanien à Berlin (D).**

- Claudine Hemmer, ministère de la Culture
- Clément Minighetti, MUDAM
- Eric Schumacher, résident 2020

**Résidence de recherche et de création pour auteurs, scénaristes, dramaturges à l'Academia Belgica à Rome (I).**

- Claude Kremer, Centre national de littérature
- Anne Simon, Volksbühn
- Gian Maria Tore, Université du Luxembourg

**Bourse Fondation Loutsch-Weydert. Résidence pour chercheur à Rome (I).**

- Sonja Kmec, Université du Luxembourg
- Fondation Jean-Claude et Josannette Loutsch-Weydert
- Michel Polfer, Musée national d'histoire et d'art

## III. Missions du Fonds culturel national

Initialement conçu comme organisme chargé de recevoir et de gérer des fonds issus du mécénat afin de les redistribuer aux divers acteurs culturels et assurer ainsi le rôle d'intermédiaire dans la promotion des activités culturelles au Luxembourg, le Fonds culturel national était considéré surtout comme une plateforme de transition de fonds entre donateurs et bénéficiaires en permettant au mécène d'obtenir des déductions fiscales.

Grâce à une dotation annuelle de la part de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte – actuellement de l'ordre de 600.000 EUR par an – la mission de l'établissement public a été amplifiée par la possibilité de soutenir activement le développement culturel du pays. L'ambition de voir l'offre artistique et culturelle luxembourgeoise croître et de la faire découvrir au niveau national et international se trouve aujourd'hui au cœur de la vision du Fonds culturel national.

### III.1. Les aides et les subventions

Le Fonds culturel national contribue avant tout à soutenir et à renforcer la créativité au Luxembourg en promouvant l'activité culturelle nationale par des subventions sélectives. Ces aides et soutiens sont liés à des projets et sont affectés par le comité directeur, conformément aux objectifs arrêtés par la loi de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

Depuis juillet 2021, les aides qui concernent l'encouragement à la mobilité et le soutien à la diffusion internationale ont été reprises par Kultur|LX, Arts Council Luxembourg. Le Fonds culturel national concentre ses activités de soutien au secteur culturel sur l'aide à l'édition : en raison d'une pénurie de papier et des frais d'impression élevés, l'aide à l'édition auprès des éditeurs luxembourgeois est plafonnée à 4.000 EUR par ouvrage (au lieu de 3.500 EUR par ouvrage) après le 1<sup>er</sup> janvier 2022. En outre, un nouveau dispositif d'aide permettant de financer l'édition de traductions d'œuvres littéraires majeures vers le luxembourgeois a été adopté. Cette aide est plafonnée à 1.500 EUR par ouvrage.

En 2021, le comité directeur du Fonds culturel national s'est réuni onze fois et a examiné 86 dossiers introduits par des artistes professionnels, des éditeurs ou des organisations œuvrant dans le domaine culturel, dont 68 dossiers ont été soutenus financièrement.

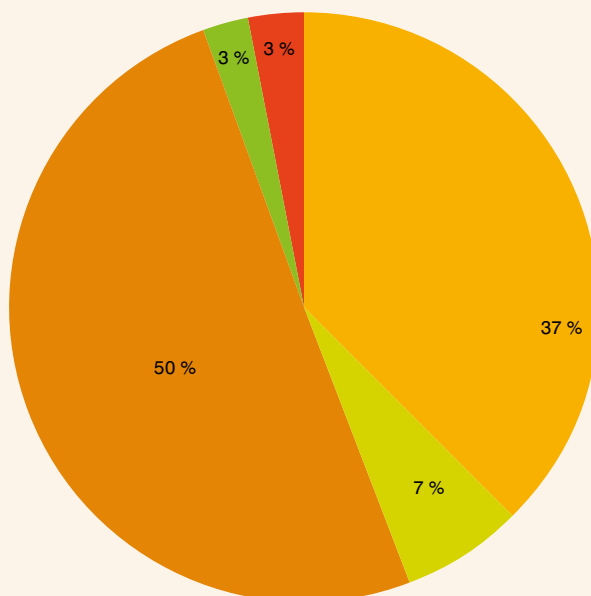
Le montant total des aides financières ponctuelles allouées s'élève à 238.975,47 EUR.

## Ventilation des aides et subventions accordées en 2021 par domaine artistique

|                     | Montant alloué      | Nombre de projets retenus | Variation budgétaire par rapport à 2020 |
|---------------------|---------------------|---------------------------|---|
| Musique             | 6.090,47 €          | 5                         | -3,66 %                                 |
| Théâtre             | 7.020,00 €          | 4                         | +0,11 %                                 |
| Littérature/Édition | 119.730,00 €        | 38                        | +16,33 %                                |
| Arts visuels        | 89.650,00 €         | 19                        | +169,33 %                               |
| Danse               | 16.485,00 €         | 2                         | -28,91 %                                |
| <b>Total</b>        | <b>238.975,47 €</b> | <b>68</b>                 | <b>+36,70 %</b>                         |

### Aides accordées par domaine artistique en 2021

- Littérature / Édition
- Arts visuels
- Danse
- Théâtre
- Musique



## Bénéficiaires des aides et subventions en 2021 :

---

### 1. Musique

---

#### Mobilité

Ars Nova Lux a.s.b.l., Maria Miteva, Alben Petrovic Vrachanska, Shauli Einav Quintet

### 2. Littérature

---

#### Maisons d'édition luxembourgeoises

Black Fountain Press, copyarabooks, Editions Paul Bauler, Editions Guy Binsfeld, Éditions PHI, Schortgen, FGIL, Hyde Edition, Ingo Schandeler, Kremart Edition, Op der Lay

#### Maisons d'édition étrangères

Editions Bruno Doucey, Editora & Spettacolo società cooperativa, Esquina Tomada Ediciones, Institut für Geschichte und Soziales a.s.b.l., Karposbooks, KILLROY media Verlag, Nelly Lecompte, Alain Steffen

#### Mobilité

Faiz Sofic

### 3. Théâtre

---

#### Mobilité

Rafael David Kohn, Projeten a.s.b.l., Ian De Toffoli

#### Diffusion

anonyma a.s.b.l.

### 4. Arts visuels

---

#### Diffusion

Bamhaus a.s.b.l., BPS22 Musée d'Art de la Province de Hainaut, Cedilhas e Legendas a.s.b.l., Kunsthalle Exnergasse, Kunstverein Reutlingen, Luxembourg Institute for Artistic Research NYC, Mairie d'Anglet, URBI & ORBI, Zidoun & Bossuyt Gallery

#### Mobilité

Cooperations a.s.b.l., Alexandra Uppman

#### Édition

Adato, Bert Theis Archive, Kunstverein Reutlingen, Marco Godinho, Reza Kianpour, Marc Schroeder, Jeff Weber, Alain Welter

### 5. Danse

---

#### Diffusion

Simone Mousset Projects a.s.b.l.

#### Mobilité

LUCODA a.s.b.l.

## Expo 2020 Dubai

[kenschtlerkollektiv.lu/](http://kenschtlerkollektiv.lu/)

Dans le contexte de la présentation du Luxembourg à l'Expo 2020 Dubai, qui aura lieu du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2022, reportée d'un an en raison de la crise sanitaire, le secteur culturel national, dont notamment la création contemporaine, est largement impliqué dans l'élaboration de la scénographie du pavillon du Grand-Duché.

En concordance avec le thème proposé pour l'Expo 2020 Dubai « Connecting minds, Creating the future », le projet artistique pour le pavillon du Luxembourg suit l'idée d'une mise en relation des esprits, dans ce cas, des esprits artistiques, pour arriver à la réalisation de projets collectifs. Huit artistes issus de sept champs artistiques ont été sélectionnés en 2017 par le comité artistique en charge de la mise en œuvre du volet culturel afin de former un collectif d'artistes et de créer des œuvres collaboratives. Au sein de ce collectif, Julie Conrad (design), Ady El Assal (film), Guy Helminger (littérature), Karolina Markiewicz et Pascal Piron (arts visuels), Simone Mousset (danse), Patrick Muller (musique) et Renelde Pierlot (théâtre) sont amenés à développer des projets artistiques en concertation avec l'architecte et le scénographe du pavillon. Finalement six projets du collectif ont été retenus pour l'exposition « Mir wëlle bleiwen, wat mir ginn » :

### « Anthologie » Guy Helminger en collaboration avec Julie Conrad, Karolina Markiewicz et Pascal Piron

En collaboration avec plusieurs auteurs, entre autres : Ulrike Bail, Jean Bürlesk, Samuel Hamen, Roland Harsch et Nico Helminger, Guy Helminger produit une anthologie poétique au sujet de *Mir welle bleiwen, wat mir ginn / Connecting Minds – Creating the Future*, éditée par le Centre national de la littérature (CNL).

En tant que genre littéraire très estimé dans le monde arabe, la poésie sous forme de recueil plurilingue avec 40 poèmes écrits par 21 auteurs luxembourgeois renommés, traduits en langues anglaise et arabe, permet de présenter un extrait de la littérature luxembourgeoise au public mondial. La mise en page, réalisée en collaboration avec Julie Conrad, inclut des impressions photographiques de Luxembourg à Dubaï, produites par Karolina Markiewicz et Pascal Piron, qui illustrent le sujet de l'anthologie ainsi que le thème fédérateur de l'Exposition Universelle.

Guy Helminger. Photo © Ralf Bauer. Julie Conrad. Photo © Bohumil Kostohryz.



## MIR WËLLE BLEIWEN, WAT MIR G I N

Identité visuelle et design © Reza Kianpour

### « Artefacts » Julie Conrad en collaboration avec Patrick Muller

La poterie, invention ancienne de l'humanité et pratiquée traditionnellement au Luxembourg ainsi qu'à Dubaï, est une forme d'artisanat qui fait référence à l'idée symbolique d'une unité humaine. Pour l'installation de Julie Conrad, le mode de fabrication traditionnel se trouve réinterprété avec l'usage de l'impression 3D.

Inspirée par les Péckvillecher, sifflets traditionnels luxembourgeois faits à la main en terre cuite et en forme d'oiseaux, elle a conçu une installation d'un vaste groupe d'objets en argile issu de Nospelt pour le pavillon luxembourgeois à Dubaï.

Réactive aux mouvements et à l'interaction des visiteurs, cette nuée d'objets résonne et fait plonger le passant dans un univers parallèle. Les objets réagissent individuellement mais aussi en tant qu'ensemble, ils créent une installation capable d'interagir avec plusieurs personnes en même temps, qui forme une mélodie unique et qui unit le public. Faisant la part belle aux sensations auditives et visuelles, l'œuvre communique avec les visiteurs en pratiquant un langage universel, capable de relier les esprits.

Quelle est cette mélodie qui fait chanter le sol luxembourgeois ? Quelles histoires est-ce qu'elle nous transmet ?

En étroite collaboration avec Angelika Bocian-Jaworska (experte en impression 3D)

Autres collaborateurs et consultants : Eugène Biver, Diego García Cuevas, Maida Halilovic, André Conrad, Eric Schanck, Max Schaal, Berl & Cie, Robert Heel, Tasso Mulzer et Florian Machner.

### « Full Memory » Adolf El Assal

Un jeune Syrien mène une vie normale en Europe mais doit faire face à une réalité sombre par rapport à son passé.

Ziad, un jeune émigrant a quitté son pays pendant la guerre il y a dix ans. Son ancienne vie lui manque et il est très excité que son frère lui rende visite. Ziad veut montrer à son frère comment est la vie en Europe mais il doit faire face à la vérité sombre sur son passé et ce qui lui est arrivé dans sa patrie.

### « Gestalten » Patrick Muller en collaboration avec Guy Helminger

Le terme Gestalt est un topos de l'histoire intellectuelle de langue allemande qui résout le problème classique du passage du monde perceptible de l'extérieur au monde intérieur de l'imagination en tant que gestalt.

Patrick Muller. Photo © Bohumil Kostohryz. Adolf El Assal. Photo © Bohumil Kostohryz. Simone Mousset. Photo © Rocio Cahon.



Trois sculptures audiovisuelles racontent leur histoire. Les visiteurs sont invités à les écouter – juste un moment pour échapper au flux d'informations du pavillon, ou pour une durée plus longue pour se laisser emporter par les récits.

Les sculptures, de taille égale, sont disposées en groupe sur le sol de la salle obscure. Leur forme est réduite à tel point qu'il ne reste qu'un cube. Leurs parois, qui ne sont que fragmentairement transparentes, révèlent à l'intérieur la représentation d'un iris humain, parfois plus ou moins clairement, parfois plus ou moins en forme abstraite.

Qui sont ces personnages et quelle est leur histoire ? Sont-ils des créatures du passé, du présent ou du futur ? Une représentation d'inconnus ? Ou des représentations de nous-mêmes ? C'est ça des Luxembourgeois ?

À travers les cubes seulement semi-transparentes, *Gestalten* brouille l'idée d'intérieur et d'extérieur, remet en question l'idée de frontières et d'identités nationales.

La partie auditive de *Gestalten* consiste en une sélection de poèmes musicaux tirés de l'anthologie : les poèmes ont été lus et enregistrés par leurs auteurs respectifs. Ces enregistrements ont servi de partition pour les musiciens de United Instruments of Lucilin.

Les enregistrements vocaux et musicaux constituent la composante sonore de *Gestalten*.

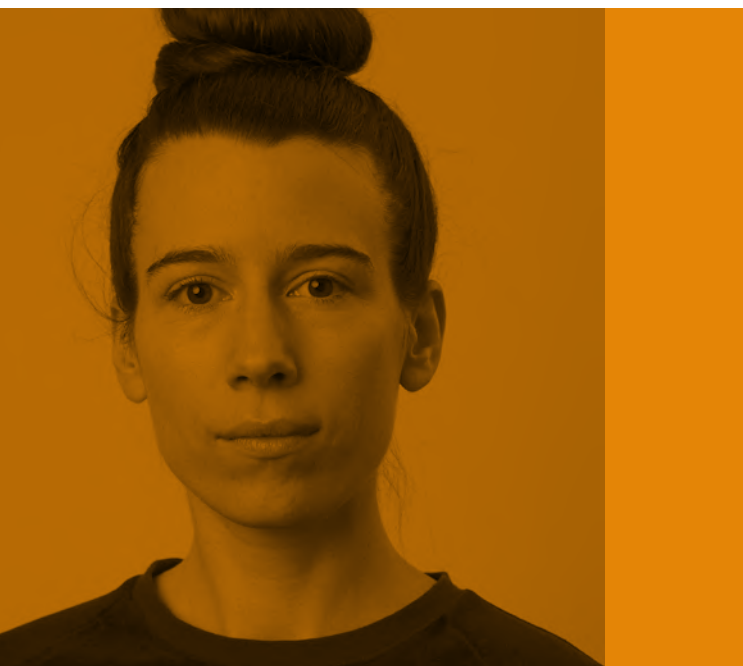
#### « How To Host A Ghost » Simone Mousset et Renelde Pierlot

*How to Host a Ghost* est un travail en cours qui traite métaphoriquement des fantômes et des lieux hantés. Considérant l'Exposition universelle comme une ville fantôme, impropre à la vie humaine, *How to Host a Ghost* invite un fantôme à habiter le pavillon du Luxembourg. Un fantôme qui remet en question l'impact de l'exposition universelle et qui nous rappelle constamment les préoccupations réprimées ou réduites au silence.

Le projet se compose du *Ghostcatcher*, une sculpture-monument sombrement enchevêtrée exposée dans l'espace d'art, et de *Hunting and Haunting*, une résidence-laboratoire nocturne pour sept artistes de performance.

Dans le cadre de la création du *Ghostcatcher*, six artistes du Luxembourg, de Croatie, de Russie, du Liban, d'Iran et de Dubaï ont été invités à réfléchir aux fantômes sociopolitiques et à tout ce qui est caché et réduit au silence dans leur propre environnement, et à créer des œuvres d'art visuel qui reflètent leurs pensées. Chaque nuit du 17 au 23 janvier 2022, dans le cadre de la résidence *Hunting and Haunting*, sept artistes de performance ont hanté le pavillon et déconstruit ces œuvres spécialement commandées, les intégrant au *Ghostcatcher* comme une toile violente et en constante expansion d'entrailles nouées, décolorées et déchirées.

Ce faisant, ils marquent une présence brutale par leurs questions sur la pertinence et l'éthique de l'Expo et en particulier de la création d'art contemporain pour cet événement.





Artistes de « Hunting and Haunting » : Malika Fankha (Suisse), Tara Fatehi Irani (Iran/Royaume-Uni), Anna Khlestkina (Russie), Simone Mousset (Luxembourg), Alicja Nauman (Pologne), Renelde Pierlot (Luxembourg), Valerie Reding (Luxembourg).

Artistes de « Ghostcatcher » : Sasha Abela (Liban), Sawsan Al Bahar (EAU), Katerina Andreeva (Russie), Laurie Lamborelle (Luxembourg), Sonja Obradovic (Croatie), Somayeh Pakar (Iran).

**« Spectrum Cinqfontaines » (Karolina Markiewicz et Pascal Piron en collaboration avec Adolf El Assal et Patrick Muller)**

La relation entre le passé et le futur est celle de l'écriture de l'histoire et de sa mémoire. Cette mémoire incarnée par des hommes, des femmes et des enfants danse devant nos yeux.

La perspective sur notre histoire est aussi celle que nous avons sur l'avenir et l'importance ou la négligence que nous apportons à certains événements historiques, nous définit. S'inspirant de l'histoire de Rob Ruijs, petit-fils de Richard Hellmann et des lieux de Cinqfontaines, camp de rassemblement pour les Juifs avant leur déportation vers les camps de la mort, durant la Seconde Guerre mondiale, Karolina Markiewicz et Pascal Piron ont écrit un film mêlant le documentaire à la fiction. Ils travaillent actuellement sur la post-production. Ce film expose l'histoire du couvent de Cinqfontaines durant la Seconde Guerre

mondiale, dont le rôle forcé pendant l'Occupation est peu transmis et la mémoire peu conservée. La Seconde Guerre mondiale est ici mise en résonance avec l'époque actuelle. Le film touche à l'histoire répétitive, presque perpétuelle, celle des migrations, des minorités, il met l'accent sur les nouveaux réfugiés. C'est ainsi que de façon concrète à travers une partie documentaire et ensuite de façon poétique à travers une partie performative dansée par des performers adultes et des enfants, d'origines très diverses, le film s'interroge sur l'écriture de l'histoire et la mémoire collective. La musique joue un rôle très important. Le Leitmotiv à résonance orientale est composé par Shafi Badreddin, d'origine syrienne, et interprété par l'orchestre de chambre issu de Ornina Orchestra qu'il a créé il y a 8 ans. D'autre part, Patrick Muller du *KënschtlerKollektiv* a pris en charge l'environnement sonore du film et pour en finir, un chœur sous la direction de Lynn Gloden interprète des sonorités typiquement luxembourgeoises. Ce tissage sonore accentue la réflexion posée autour de la mémoire, la transmission et de l'histoire, en général dans un contexte global.

Karolina Markiewicz et Pascal Piron. Photo © Bohumil Kostohryz. Renelde Pierlot. Photo © Bohumil Kostohryz.





## III.2. Les bourses et les résidences d'artistes

En 2021, le comité directeur du Fonds culturel national a accordé 16 bourses et résidences pour un montant total de 159.690,00 EUR. Ces bourses et résidences d'artistes sont attribuées sur base d'appels à candidatures et les dossiers sont analysés par un jury d'experts. Chaque bourse et chaque résidence est évaluée par un jury différent. Afin d'évaluer les dossiers de candidatures et de déterminer les lauréats des bourses et résidences 2021, le Fonds culturel national a invité 53 experts à siéger dans un de ces jurys.

Ce programme de bourses et résidences a été organisé et financé en collaboration avec l'Academia Belgica à Rome, l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin, l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Rome, les Amis du Livre a.s.b.l. – Lëtzebuerger Bicherfrënn, le Centre national de littérature, la Cité internationale des arts à Paris, la Commission internationale du théâtre francophone, la compagnie La Baraka, le Hammana Artist House, le Künstlerhaus Bethanien à Berlin, le Literarisches Colloquium à Berlin, le ministère de la Culture, la Mission culturelle du Luxembourg en France, music:LX, Openscreen a.s.b.l., le Rocklab de la Rockhal, la THEATER FEDERATION, les Théâtres de la Ville de Luxembourg, le TROIS C-L – Centre de Création Chorégraphique Luxembourgeois, les Uferstudios à Berlin et différents mécènes privés.

À partir de l'année 2022, Kultur|LX - Arts Council Luxembourg reprendra le programme des résidences d'artistes à l'étranger.

À des fins de transparence et d'évaluation, le Fonds culturel national publie non seulement les listes des bénéficiaires des bourses et résidences par année d'obtention, mais tient également à collecter et à diffuser les résultats obtenus grâce aux fonds investis dans le programme des bourses et résidences. Les bénéficiaires des bourses et résidences s'engagent à fournir un rapport final afin de partager leurs expériences. Ces rapports permettent d'exposer les réalisations découlant d'une bourse ou résidence d'artiste et d'assurer que le projet financé a été mené à bien.

## Les bourses

En 2021, huit artistes, auteurs et maisons d'édition ont bénéficié d'une bourse :

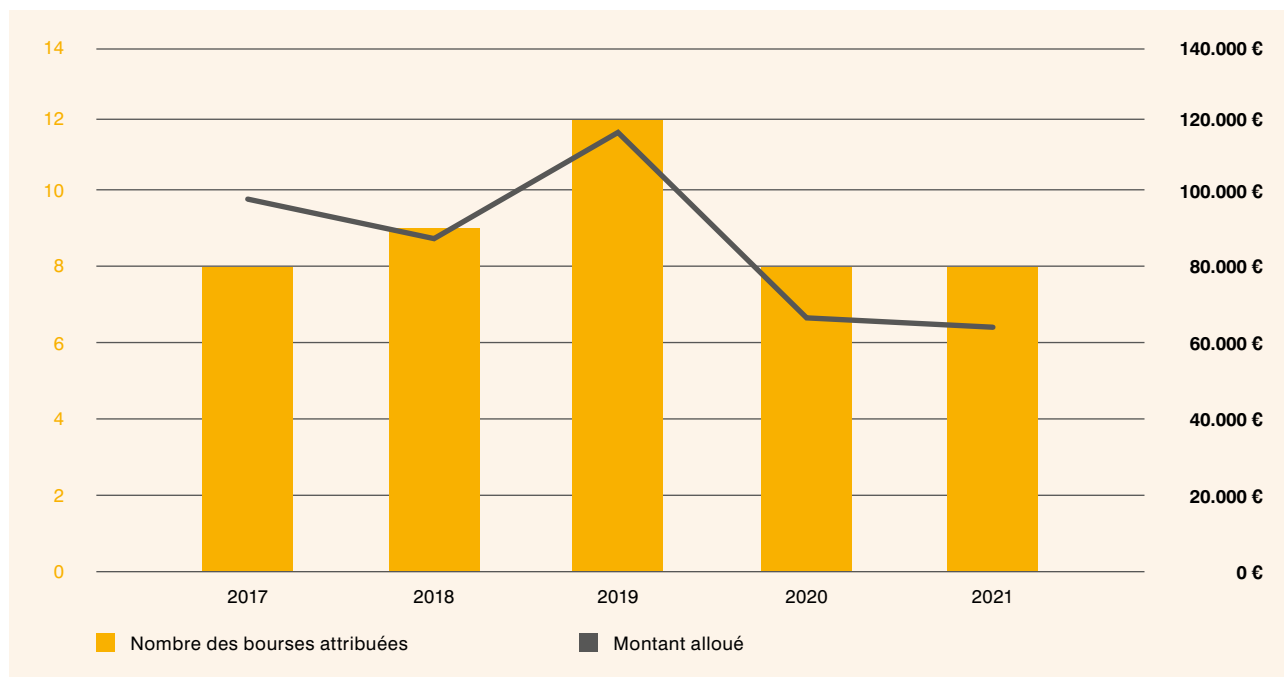
- Bourse d'aide de développement de carrière pour artistes/groupes rock/pop/électro : TUYS.
- Bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents : Mahlia Theismann
- Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire pour enfants : Kremart Édition, Op der Lay, PersPektiv Éditions.
- Bourse d'aide à l'écriture d'une pièce audio (Hörspiel). Bourse Kappkino : Sofia Kudryavtseva.
- Bourse de production pour artiste ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels. Bourse Francis-André : Aline Bouvy.
- Bourse de production pour artiste dans le domaine des arts visuels. Bourse Bert-Theis : Vera Kox.

| Année | Montant alloué | Nombre de bourses et résidences attribuées |
|-------|----------------|--|
| 2017  | 98.566,71 €    | 8  |
| 2018  | 88.000,00 €    | 9  |
| 2019  | 116.400,00 €   | 12   |
| 2020  | 66.800,00 €    | 8  |
| 2021  | 64.300,00 €    | 8  |

Mahlia Theismann, lauréate de la bourse d'accompagnement pour metteur en scène en 2021. Photo © Noémie Cassagnau.  
TUYS, lauréat de la bourse rock, pop, électro 2021. Photo © Shade Cumini.



## Évolution des bourses accordées 2017-2021\*



\* toutes les bourses par année à l'exception des bourses Michelle accordées entre 2014-2019 pour un montant total de 350.000,00 EUR et des bourses RE-start accordées en 2021 pour un montant total de 232.539,00 EUR

Aline Bouvy, lauréate de la bourse Francis-André 2021. Photo © Natalia Barctynska.  
Sofiya Kudryavtseva, lauréate de la bourse Kappkino 2021. Photo © Jessica Theis.



## Les résidences d'auteurs et d'artistes

---

Les résidences de recherche et/ou de création contribuent à assurer les conditions techniques et financières nécessaires pour concevoir, écrire ou produire une œuvre nouvelle en y associant le public local dans le cadre d'une présentation. Elles permettent également aux artistes de mieux ancrer leur travail dans une réalité territoriale.

Afin de valoriser le travail des artistes en résidences et de leur permettre de disposer des moyens financiers nécessaires à la recherche et à la création artistique, les conditions matérielles et financières des résidences ont été réévaluées et adaptées à partir de 2020. En outre, c'est en partenariat avec la Fondation Loutsch-Weydert, l'Academia Belgica à Rome et le ministère de la Culture, que le Fonds culturel national a initié une résidence pour chercheur à l'Academia Belgica à Rome en 2021. Cette première année, aucune des candidatures n'a été acceptée.

Ainsi, en 2021, des séjours en résidence de durée variable ont été offerts à huit auteurs, artistes ou collectif d'artistes.

Ont bénéficié d'une résidence en 2021 :

- Résidence de recherche chorégraphique à Berlin : William Cardoso.
- Résidence chorégraphique de création à Annonay : Lipstick Traces a.s.b.l.
- Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens à la Cité internationale des arts à Paris : Andrea Mancini (Cleveland).
- Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens au Künstlerhaus Bethanien à Berlin : Mike Bourscheid.
- Résidence de recherche et de création pour auteurs, scénaristes, dramaturges, illustrateurs à l'Academia Belgica à Rome : Christine Muller.
- Résidence d'auteur à Berlin. Bourse Bicherfrënn : Rafael David Kohn.
- Pépinière à projets pour comédiens, metteurs en scène, auteurs, scénographes, concepteurs sonores. Bourses TF-CITF : Christine Muller, Laure Roldàn.

William Cardoso, lauréat de la résidence aux Uferstudios à Berlin 2021. Photo © Vanda Dos Santos.

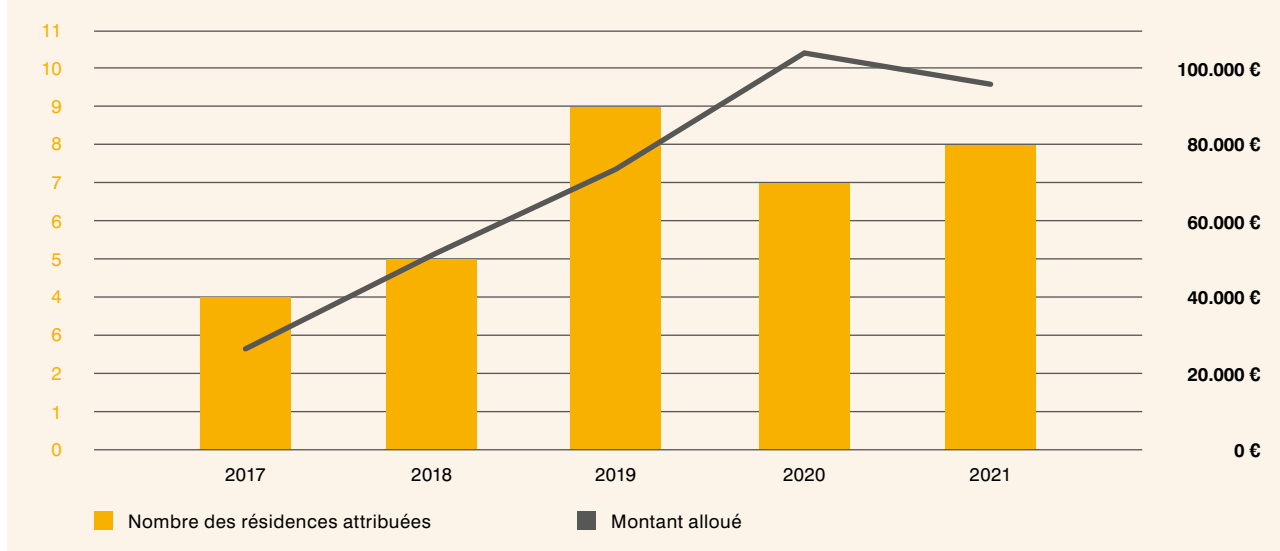
Cleveland (Andrea Mancini), lauréat de la résidence à la Cité internationale des arts à Paris 2021. Photo © Bruno Oliveira.



## Évolution des résidences d'artistes à l'étranger accordées 2017-2021

|                                  | 2017        | 2018        | 2019        | 2020         | 2021        |
|----------------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
| Nombre des résidences attribuées | 4           | 5           | 9           | 7            | 8           |
| Montant alloué                   | 26.400,00 € | 51.400,00 € | 73.900,00 € | 104.650,00 € | 95.390,00 € |

## Évolution des résidences d'artistes à l'étranger accordées 2016-2020



Laure Roldàn, lauréate de la pépinière à projets 2021. Photo © Olivier Allard.  
Christine Muller, lauréate de la pépinière à projets 2021. Photo © Luc Muller.





## **Les bourses RE-stART – Bourses d'encouragement pour artistes sinistrés suite aux inondations**

---

En outre, en 2021, 16 bourses RE-stART – bourses d'encouragement pour artistes sinistrés – pour un montant total de 232.539,00 EUR ont été offertes par l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Ces aides ont été proposées en collaboration avec le Fonds culturel national et ont été versées par l'intermédiaire de ce dernier. Ces bourses étaient destinées à encourager les artistes à reprendre leur travail après les inondations des 14 et 15 juillet 2021.

Les bénéficiaires des bourses RE-stART sont :

- Sascha Ley et Laurent Payfert
- Martine Pinnel
- Irina Moons
- Robert Frankle
- Noémie Tudoux
- Florence Hoffmann
- Martine Feipel
- Sarah Meyers et Laura Fügmann
- Hisae Ikenaga
- Yann Annicchiarico
- Maida Halilovic
- Romain Fassotte
- Jean-Lou Majerus
- Sue-Mei Tse
- Jean Bechameil
- Álvaro Marzán

Bourses Re-stART. Photo © Sven Fielitz.



### III.3. Le mécénat

La première vocation du Fonds culturel national a toujours été de susciter et d'organiser le mécénat culturel privé au Luxembourg, les dons émanant de sources privées étant indispensables à un secteur culturel dynamique.

#### Les dons en nature

---

Conformément aux modalités de la loi du 4 mars 1982, le Fonds culturel national peut recevoir des dons en nature (objets d'art, mobilier, livres, objets de collection ou documents qui sont d'une haute valeur culturelle, artistique ou historique), soit sans indication de destination – auquel cas les dons et les allocations seront utilisés par le Fonds pour financer divers projets culturels qui lui sont soumis – soit pour le compte d'institutions culturelles.

La commission interministérielle est composée depuis le 10 septembre 2019 de Monique Adams (Administration des contributions directes), Marc Brandenburger (Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA), Anne Greiveldinger (ministère d'État) et Claudine Hemmer (ministère de la Culture).

16 donations en nature pour un montant de 133.687,80 EUR ont été enregistrées en 2021. Ces dons en nature ont été au profit des Archives nationales de Luxembourg, de la Bibliothèque nationale du Luxembourg, du Centre Mosellan d'Ehnen, de la Commune de Wormeldange, du Kierchefong pour la Fabrique d'Église de la Commune de Wormeldange, du MUDAM – Musée d'Art Contemporain du Luxembourg, du Musée national d'histoire et d'art, du Musée national de la Résistance et de Les 2 Musées de la Ville de Luxembourg.

#### Archives nationales de Luxembourg

Collection de documents historiques couvrant la période de 1684 à 1940

Plan de la forteresse de Luxembourg

Collection de documents couvrant la période de 1692 à 1914

#### Bibliothèque nationale du Luxembourg

Collection de quatre ouvrages

Collection de 25 ouvrages

Collection de documents historiques (ouvrages, périodiques et affiches)

#### Centre Mosellan d'Ehnen

Œuvre de Ernest Wurth

#### Commune de Wormeldange

Œuvre de Ernest Wurth

#### Kierchefong pour la Fabrique d'Église de la Commune de Wormeldange

Œuvre de Ernest Wurth

#### MUDAM – Musée d'Art Contemporain du Luxembourg

Œuvre « Dying for Limits X » d'Eugénie Paultre

#### Musée national d'histoire et d'art

Œuvre « O 215 201 8 blue red black » de Roland Quetsch

Sept œuvres de Jos Sünnen

Deux œuvres de Joseph Kutter

#### Musée national de la Résistance

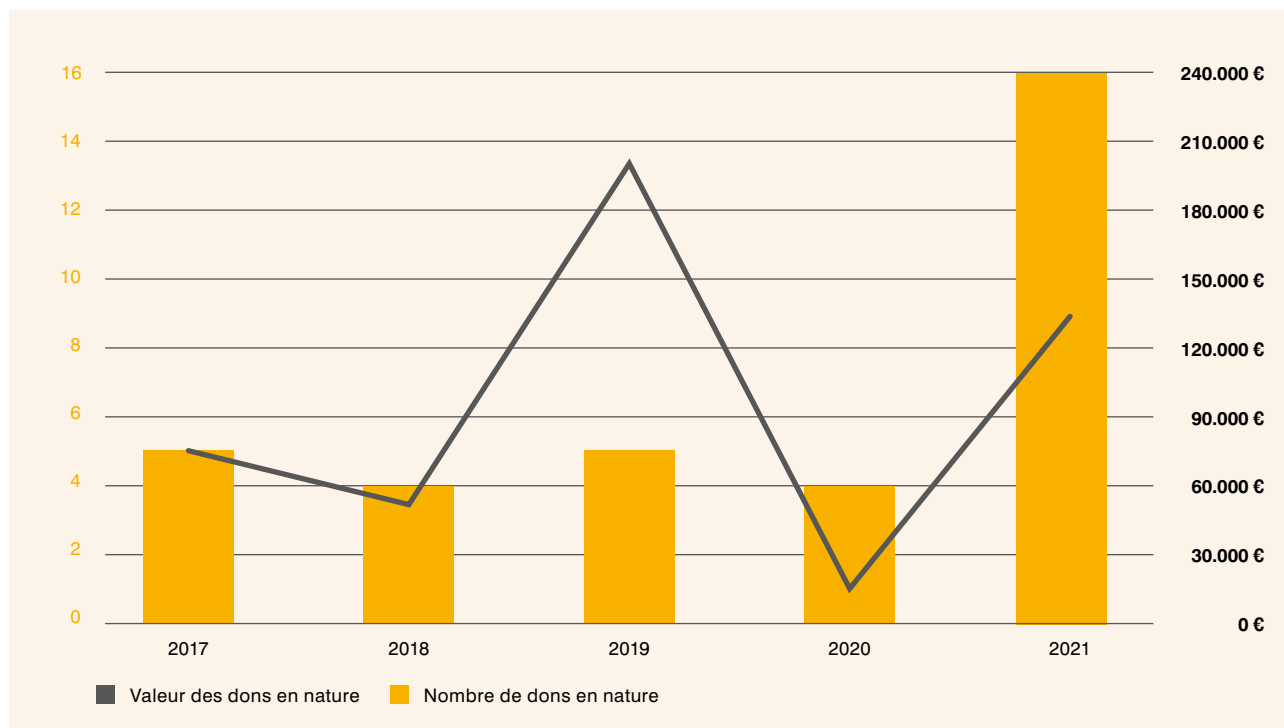
Collection de documents historiques (cartes postales, certificats et contrats, carte de sante et avis)

#### Les 2 Musées de la Ville de Luxembourg

Six tableaux de Dominique Lang, une photographie d'Édouard Kutter, deux photographies d'Umberto Cappelari et deux gravures du château de Beaufort et de l'église S<sup>te</sup> Brigitte de Plappeville

Œuvre « Portrait d'Anne-Marie Ney, épouse de Dominique Lang » de Dominique Lang

## Évolution des dons en nature 2017-2021



|                                   | 2017     | 2018     | 2019      | 2020     | 2021         |
|-----------------------------------|----------|----------|-----------|----------|--------------|
| Nombre de dons                    | 5        | 4        | 5         | 4        | 16           |
| Valeur estimée des dons en nature | 76.800 € | 51.550 € | 202.927 € | 14.500 € | 133.687,80 € |

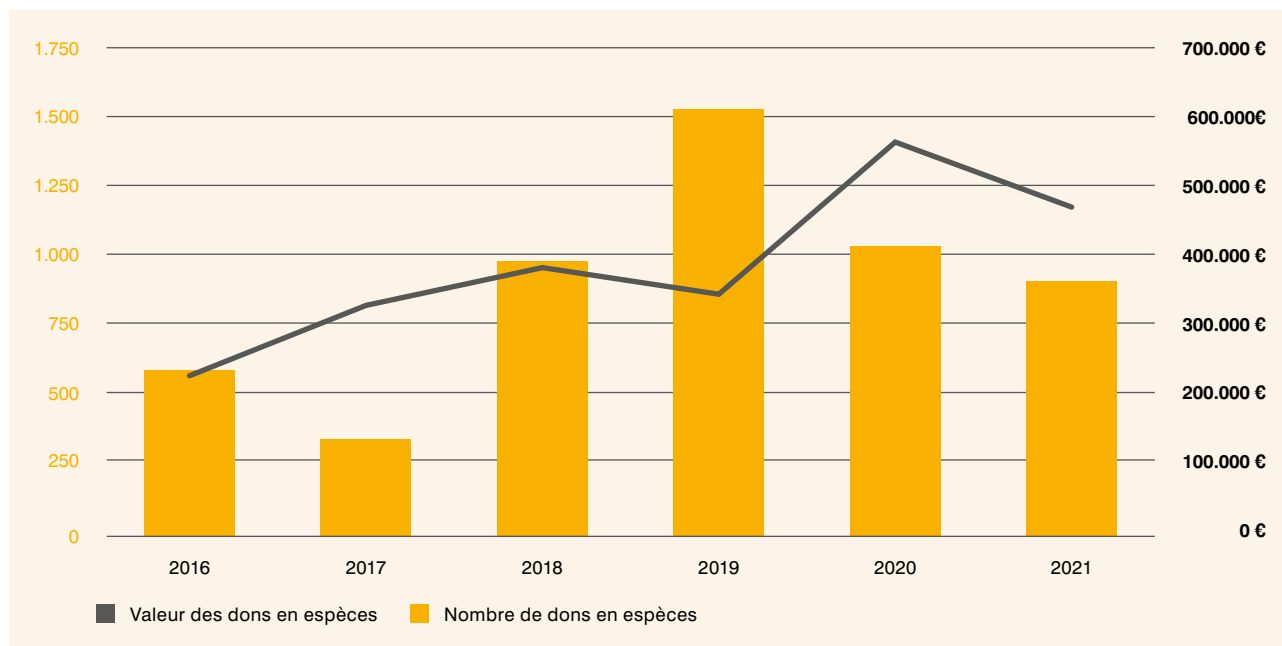


## Les dons en espèces

Deux modifications législatives sont à l'origine d'une hausse non négligeable des dons en espèces depuis 2015 : **le règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 modifiant le règlement grand-ducal du 4 juin 2004** visant à faciliter les conditions, les critères et modalités d'agrément auprès du Fonds culturel national et **le règlement grand-ducal du 24 avril 2018 modifiant le règlement grand-ducal du 4 juin 2004** autorisant les dons d'une valeur inférieure à 50 EUR. Ces modifications permettent aux donateurs de soutenir directement un projet culturel, sans autorisation du comité directeur, peu importe le montant du don.

C'est notamment grâce à ces modifications que la voie du mécénat en espèces a pu être redynamisée.

## Évolution des dons en espèces 2016-2021



| Année | Valeur estimée des dons en espèces | Nombre de dons |
|-------|------------------------------------|----------------|
| 2016  | 230.284,47 €                       | 606            |
| 2017  | 333.102,10 €                       | 367            |
| 2018  | 381.793,91 €                       | 997            |
| 2019  | 336.910,13 €                       | 1.581          |
| 2020  | 562.441,90 €                       | 1.076          |
| 2021  | 486.625,50 €                       | 889            |

Depuis 2015, 110 associations et institutions ont bénéficié d'un agrément pour leurs activités culturelles et artistiques. En 2021, le comité directeur du Fonds culturel national a accepté 10 nouvelles demandes d'agrément :

- Lëtzebuerger Denkmalschutz a.s.b.l.
- Erzielkonscht a.s.b.l.
- Permësfrënn Kauneref a.s.b.l.
- Musée Thillenvogtei Randschëlt a.s.b.l.
- Stued Theater a.s.b.l.
- Association des artistes plasticiens du Luxembourg a.s.b.l.
- Kulturhuef Grevenmacher a.s.b.l.
- Les Amis du clavier a.s.b.l.
- Musée de la Police Grand-Ducale a.s.b.l.
- ASSITEJ

En 2021, des dons en espèces pour un montant total de 486.625,50 EUR (contre 562.441,90 EUR en 2020) ont transité par les comptes du Fonds culturel national. Ainsi, 889 donateurs (contre 1076 en 2020) ont bénéficié de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982.

## IV. Extrait du compte d'exploitation

### IV.1. Les produits

Au cours de l'exercice 2021, le Fonds culturel national a généré des recettes à hauteur de 1.725.170,30 EUR.

Les recettes en provenance de l'œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse s'élevaient à 832.539,00 EUR, celles du ministère de la Culture pour l'Expo 2020 Dubai à 250.000,00 EUR et celles des mécènes privés à 496.443,50 EUR.

Les garanties de bonne fin et les remboursements non utilisés ont été repris pour un montant de 12.500,00 EUR.

Ces recettes ont été affectées par le comité directeur conformément aux objectifs arrêtés par la loi modifiée de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

### IV.2. Les charges

Les dépenses du Fonds s'élevaient à 1.586.289,91 EUR. Une hausse de 12,76 % par rapport à 2020 (1.406.746,52 EUR).

Les frais de fonctionnement du secrétariat (salaires, fournitures de bureau, etc.) se chiffraient à 113.102,81 EUR, une baisse de 4,78 % par rapport à 2020 (118.784,71 EUR).

Le montant des jetons de présence pour les membres du comité directeur s'élevait à 4.715,04 EUR, celui des membres du jury à 1.450,00 EUR.

Les subventions et bourses accordées aux institutions, associations, maisons d'éditions et artistes suivant les décisions prises par le comité directeur lors des réunions se montaient à 1.453.869,21 EUR, contre 1.275.256,45 EUR en 2020.

Les dons en espèces reçus avec indication de destination, ayant transité par les comptes du Fonds culturel national et ayant bénéficié de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982, ont atteint le chiffre de 478.443,50 EUR, une régression de 10,49 % (534.537,94 EUR en 2020).

Les dons en nature ont été évalués par la commission interministérielle à hauteur de 133.687,80 EUR, contre 14.500,00 EUR en 2020.

### IV.3. Les résultats annuels

Au 31 décembre 2021, le Fonds culturel national a clôturé son exercice avec un résultat de 138.880,39 EUR.

## V. BILAN ET PERSPECTIVES

En 2021, le Fonds culturel national a accompli sa mission de soutien de l'activité culturelle au Luxembourg en attribuant à 68 projets culturels et artistiques un total de 238.975,47 EUR après examen des dossiers, et en accordant 16 bourses et résidences pour un montant total de 159.690,00 EUR. En outre, 16 bourses RE-stART – bourses d'encouragement pour artistes sinistrés suite aux inondations – pour un montant total de 232.539,00 EUR ont été offertes par l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Ces aides ont été proposées en collaboration avec le Fonds culturel national et ont été versées par l'intermédiaire de ce dernier.

En raison de la reprise de certains dispositifs d'aide ponctuelle du Fonds culturel national par Kultur|LX – Arts Council Luxembourg depuis juillet 2021, le nombre de demandes introduites a diminué légèrement de même que la ventilation des aides ponctuelles par domaine artistique a varié par rapport à l'année précédente. Dorénavant, le Fonds culturel national concentre ses activités de soutien sur l'aide à l'édition d'œuvres littéraires et artistiques ainsi que sur différentes bourses organisées en collaboration avec des mécènes privés. Ainsi, les aides à l'édition pour les œuvres de création du genre littéraire et les bourses d'aide à l'édition pour les œuvres de jeunesse, de même que les œuvres pour enfants, restent dans le dispositif d'aides du Fonds culturel national. Fin 2021, un nouveau dispositif d'aide à l'édition permettant de financer la traduction d'œuvres majeures en langue luxembourgeoise a été mis en place.

Par ailleurs, à partir de 2022, le programme des résidences à l'étranger sera repris par Kultur|LX – Arts Council Luxembourg.

Désormais, le Fonds culturel national concentre davantage ses activités autour du mécénat culturel. Depuis la révision de la procédure des dons en espèces en 2015 et 2018, le nombre de donateurs ainsi que le montant total des dons en espèces n'ont cessé d'augmenter. Mais après deux années de crise, cette tendance ne se voit plus confirmée : alors que le montant des dons en nature a augmenté de façon spectaculaire, le nombre de donateurs ainsi que le montant des dons en espèces a diminué (486.625,50 EUR en 2021 contre 562.441,90 EUR en 2020 et 889 donateurs en 2021 contre 1076 donateurs en 2020).

Lors de la conférence de presse du 21 septembre 2021, Madame la Ministre Sam Tanson, les curateurs Bernard Baumgarten et Kevin Muhlen, ainsi que le président du Fonds culturel national Jo Kox, ont présenté le projet « Mir wëlle bleiwen, wat mir ginn » au public. Avec le but de trouver un concept différent et novateur qui reflète la richesse et la diversité de la création contemporaine luxembourgeoise, des artistes ouverts à l'expérimentation artistique ont été choisis par le comité artistique en 2017. *La mission de ce concept innovant est de créer un terrain propice à la collaboration, l'interaction entre les artistes et les formes artistiques. En tant que curateurs du projet en question, nous souhaitons que les artistes s'inspirent mutuellement, se remettent en question, se critiquent, questionnent perpétuellement leurs concepts et leurs œuvres pour arriver à des propositions qui répondraient non seulement à la thématique et un contexte donné, mais qui reflèteraient un certain Zeitgeist de la création contemporaine. L'autre défi est aussi de créer des œuvres personnelles avec des thématiques universelles et de miser sur la collaboration durable entre les artistes après l'EXPO 2020 DUBAI. Les projets proposés sont à l'image des résidents du Luxembourg, mais aussi de la société et du monde contemporain dans lequel nous vivons. Les œuvres regardent vers un avenir possible, innovant tout en questionnant une société de contrastes et de contradictions, sans toutefois ne jamais oublier de regarder en arrière pour se nourrir de l'histoire.* (© Bernard Baumgarten et Kevin Muhlen)

Jo Kox  
Président

Luxembourg, le 4 mai 2022



Présentation de l'anthologie « Mir wêlle bleiwen, wat mir ginn » le 1<sup>er</sup> octobre 2021 au Centre national de littérature. Photo © Centre national de littérature.

Nouvelle construction  
**Rénovation, patrimoine**  
Planification  
Exécution

# Casino display

## Mise à niveau de la galerie d'art « Haus beim Engel »

### Adresse

1, rue de la Loge  
L-1945 Luxembourg

### Inauguration

5.3.2021

### Classement

Inscrit à l'inventaire  
supplémentaire  
30 octobre 1961

### Intervenants

Maitrise d'œuvre  
NJOY\_architecture inside  
Daedalus Engineering  
Thomas Lutgen, Trier (D),  
expert en matière de patrimoine  
ABP  
Frank Steffgen, Marc Petit,  
André Monien

Le nom « Engel » désignant les maisons imbriquées situées entre la rue Large et la rue de la Loge, rappelle une auberge médiévale de ce nom qui se trouvait à côté d'étals de marchands au lieu-dit « in foro » (latin forum pour le marché) ou « Helle ».

A partir de 2020, le Ministère de la Culture a confié la programmation de l'ancienne galerie « Korschthaus beim Engel » au Casino, Forum d'art contemporain ceci sous le nouveau nom de « Casino display ».

Le projet prévoit la transformation de l'ancienne galerie « Korschthaus beim Engel » en annexe du Casino, Forum d'art contemporain, en vue de l'organisation d'expositions d'art et de l'intégration d'une résidence d'artistes. L'artiste résidant temporairement, sera invité pour élaborer un projet artistique précis.

Les travaux réalisés en collaboration avec le Service des sites et monuments nationaux ont permis à la fois de sauvegarder ce patrimoine unique et en même temps à redéfinir, grâce aux travaux de parachèvement, l'ambiance des locaux.

Le rez-de-chaussée par des couleurs claires se présente de manière plus accueillant, neutre et intemporel ceci dans le but que l'art exposé soit remis au premier plan en tant que thème central. Cet effet est renforcé par un concept d'éclairage. Les caves avec leur volumétrie extraordinaire sont remises en valeur pour pouvoir continuer à servir comme espace d'exposition d'art. Le nouveau logement d'artiste au fond de la galerie se substitue à l'ancien bureau du galeriste du « Korschthaus beim Engel ». Les installations techniques sont remises en conformité dans toutes les surfaces.

Ces lieux réputés pour leur riche passé historique, sont devenus un sujet de recherche en matière architecturale. Grâce aux sondages, aux décapages et au dégagement des anciennes poutres au moment du remplacement des faux-plafonds, les époques de construction et de reconstructions sont connues. L'année 1560/61 marque la construction de la tourelle d'escalier en colimaçon tandis que la mise en place de la grande cave vers 1683 avait été creusée pour offrir protection au moment du siège militaire, alors que la maison était déjà en place au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les fondations sont plus anciennes. Dans la cave une niche taillée dans la roche avec des traces d'incendie, découverte sous les enduits est maintenant mise en valeur et documente le passé médiéval.

La réouverture de cette nouvelle galerie d'art au début de l'année 2021 vient de renforcer l'offre culturelle et artistique dans la vieille ville de Luxembourg.

### Programme

- galerie d'art au rez-de-chaussée,  
-1 et -2  
- logement d'artiste

### Surfaces/volumes

Surface brute : 370 m<sup>2</sup>  
Volume brut : 920 m<sup>3</sup>  
Superficie terrain : 2 a 19 ca

### Coût total

420 000.- EUR TTC  
FER du 1.1.2020

### Dates clefs historiques

1246, 1255, 1276  
Fillo, Pierre, Henri de Inferno  
1311  
« Helle » hall au blé  
1456, 1491  
Auberge „Engel uff dem alden Mart“  
1509  
Incendie ravageur dans le quartier  
Etat ruineux des deux maisons  
Vers 1555  
Reconstruction de la Hellepuert  
en simple arc  
1560/61  
Datation des poutres  
au rdch maison Helle  
Construction escalier en vis  
qui devient commun  
1597-98  
Plafond pièce d'entrée et façade  
renovée Engel  
1668  
Construction extension devant la  
Hellepuert  
1683  
Creusement de la cave et construction  
de la voûte, Engel  
1683 et 1684  
Siège militaire et état ruineux  
1822  
Parcelle 546 (Helle) de Huberty Nicolas,  
aubergiste et parcelle 547 (Engel) de  
Biver Pierre



1980  
Acquisition de la maison  
Engel par l'Etat  
16.11.1981  
Acquisition de la maison Helle  
par l'Etat  
2019  
Fermeture de la galerie  
« Kanschhaus beim Engel »  
2020  
Installation bureaux Focuna  
au 2<sup>e</sup> étage

**Dates clefs du projet**  
Début des études : avril 2019  
Début chantier : septembre 2020  
Fin chantier : février 2021



18

Administration  
Atelier protégé  
**Culture**  
Energie  
**Enseignement**  
Équipement  
Force publique  
**Hébergement**  
Jeunesse  
Justice  
Laboratoire  
Représentation  
Sauvetage  
Sport  
Santé  
Tourisme





Le Fonds culturel national bénéficie du soutien financier de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

[www.oeuvre.lu](http://www.oeuvre.lu)

[www.focuna.lu](http://www.focuna.lu)

ISBN 978-2-919794-46-1

